

Président

Secrétaire

## **Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 26 février 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

### **Est présent, monsieur le président :**

Flibotte, Richard.

### **Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Bilodeau, Sylvie,	Fortin, Yannick, commissaire parent,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Noël, Pierre,
Croteau, Steve,	Petit, Ghislaine
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.

### **Avaient prévenu de leur absence, mesdames et messieurs les commissaires :**

Corbeil, Annick, commissaire parent,  
Favreau, Jacques,  
Martin, France,  
Rondeau, Daniel.

### **Était absent, monsieur le commissaire :**

Messier, Jean-François.

### **Est aussi présente, madame :**

Dupré, Caroline, directrice générale.

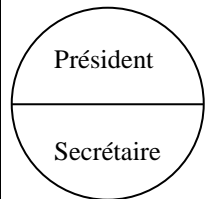
### **Sont invités, mesdames et messieurs :**

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,  
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,  
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,  
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

### **Ouverture de la séance**

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**



**Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de nommer monsieur Jean-François Soumis secrétaire d'assemblée.

C-19-02-123

**Adoption de l'ordre du jour**

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

C-19-02-124

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2019**

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sylvie Bilodeau propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire d'assemblée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2019, et de l'approuver tel quel.

C-19-02-125

**Période de questions**

Aucune question.

**Reddition de comptes sur un contrat octroyé en situation d'urgence**

La directrice générale rend compte d'un contrat attribué en situation d'urgence à *Conciergerie Roger Nault 1980*, d'un montant de 97 874,59 \$ (taxes incluses), pour des travaux effectués à l'école secondaire Casavant à la suite du dégât d'eau.

**Nomination**

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'accepter la nomination de monsieur **Alexandre Cadieux**, au poste de directeur adjoint à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe à 100%, et ce, à compter du 27 février 2019.

C-19-02-126

**Octroi d'un contrat pour les travaux de réparation en suivi au sinistre de l'école secondaire Casavant**

CONSIDÉRANT le régime d'indemnisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50550 qui couvrira la totalité des coûts reliés aux travaux de reconstruction;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-ISC-07 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de reconstruction après sinistre à l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Vincent Boulianne, architecte.

C-19-02-127 Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Construction Benoit Moreau inc.* plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 285 500,00\$, (taxes exclues) ;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

**Octroi d'un contrat pour la mise aux normes des issues de secours et ajout d'une plateforme élévatrice à l'école Roger-LaBrègue**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées » - 2018-2019;

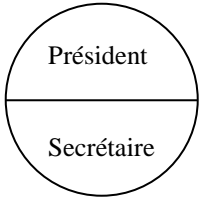
CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-RLA-01 en vue d'engager une entreprise pour la mise aux normes des issues de secours et l'ajout d'une plateforme élévatrice à l'école Roger-LaBrègue;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Patrick Fournier, architecte.

C-19-02-128 Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Construction Bugère inc.*, seul soumissionnaire conforme, au montant de 468 800,00\$ (taxes exclues) ;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires  
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**



**Questions diverses**

Aucune question.

**Agenda du président**

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport de ses rencontres de la dernière semaine, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

**Levée de la séance**

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

C-19-02-129

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

